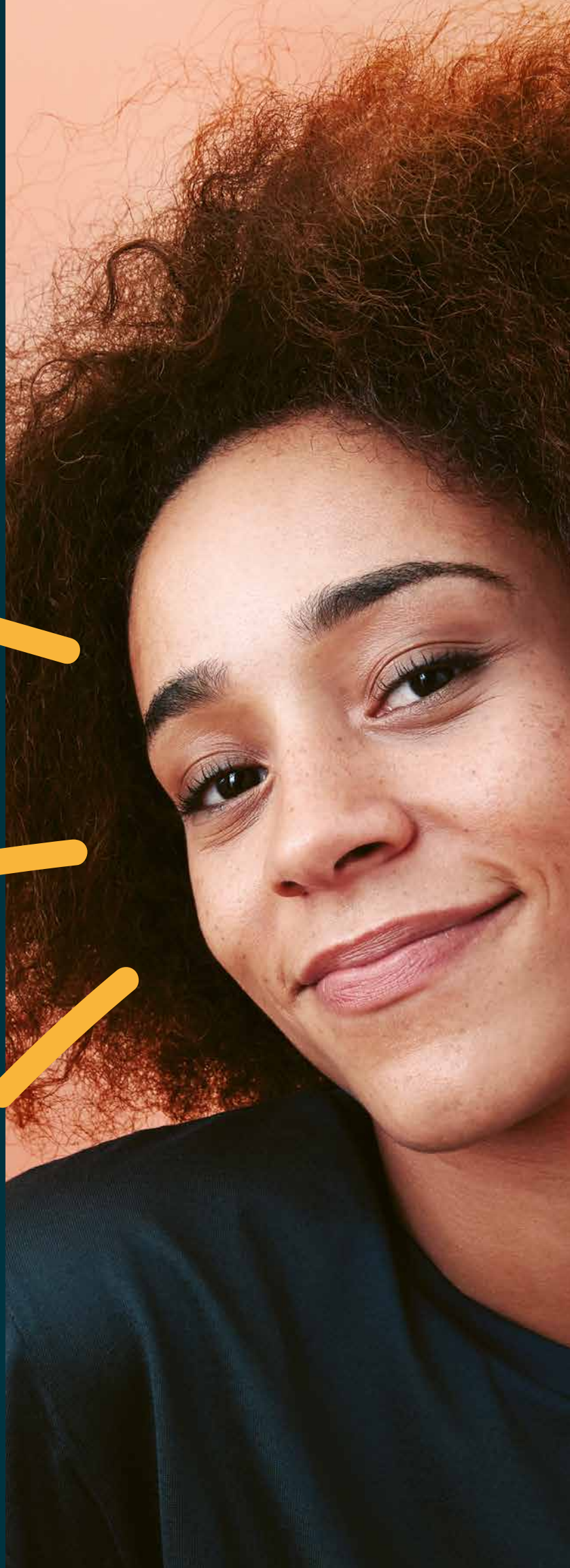


groupemutuel

Votre spécialiste  
**en assurances**  
**santé**



Groupe Mutuel

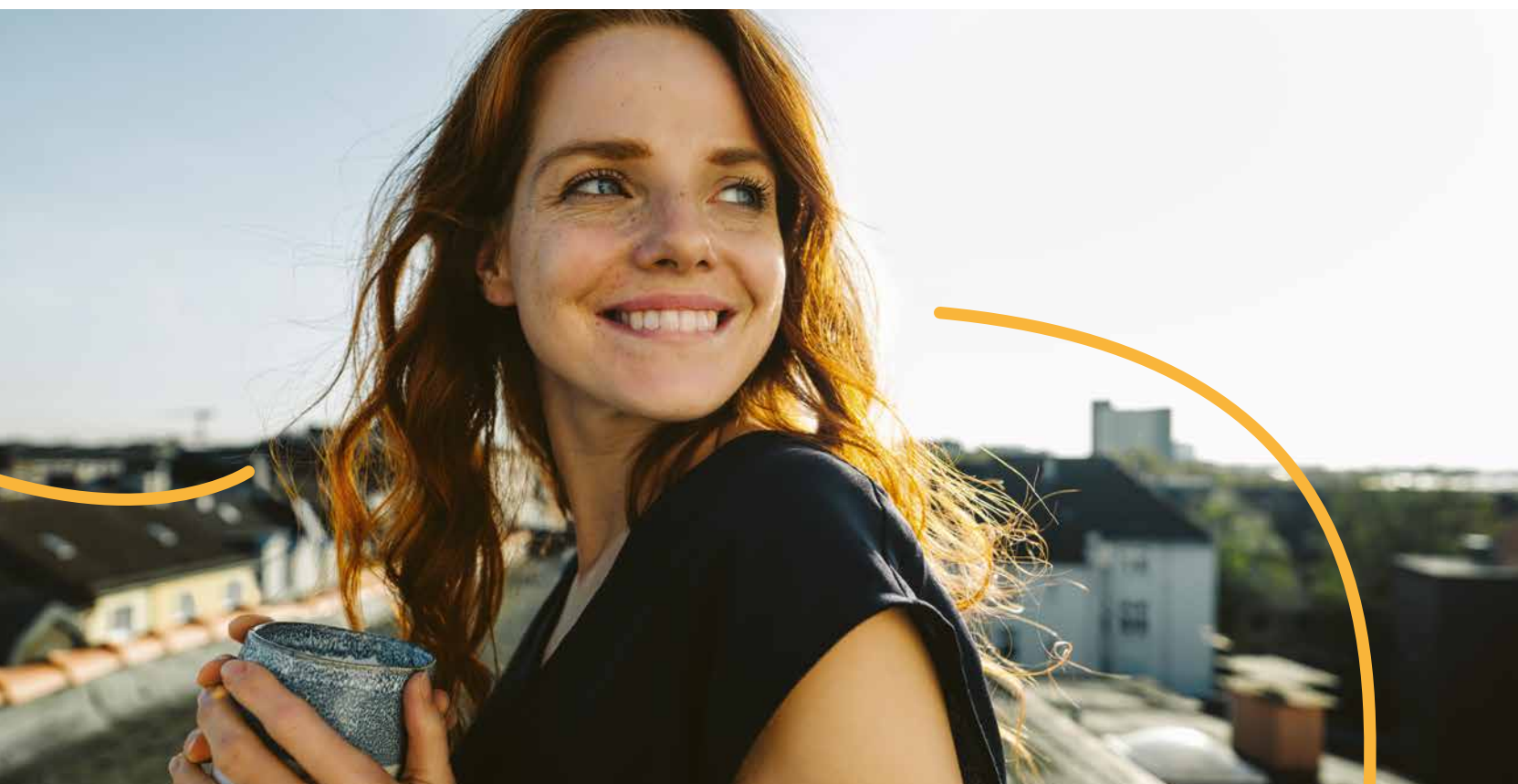
# Vous protéger sur tous les plans

➤ Le **Groupe Mutuel** est l'unique assureur global de personnes en Suisse

Qu'entendons-nous par là? Cela signifie que nous sommes en mesure de répondre aux deux sujets de préoccupation majeure de la population: **la santé et la prévoyance.**

Les produits, informations et conseils que nous offrons à nos assurés, particuliers et entreprises, et à l'ensemble de la population, nous permettent de garantir sécurité et sérénité à tous.

En plaçant la personne au cœur de notre métier, nous construisons et entretenons une relation forte avec nos assurés.



Groupe Mutuel

# A vos côtés, tout au long de votre vie, en toutes circonstances

## ➤ Vous écouter, vous connaître et **vous accompagner**

Parce qu'il existe autant de modes de vie que d'individus, nous avons fait de l'écoute et de la connaissance des personnes **notre raison d'être**.

Bienveillance, proactivité et responsabilité guident notre approche et sont un reflet fidèle de la relation de respect et de solidarité que nous entretenons avec nos assurés.

Cette priorité placée sur l'humain nous anime à proposer des solutions innovantes, personnalisées et complètes, et nous pousse à toujours anticiper les futurs besoins de chaque individu.



## ➤ Activités dans le domaine de l'assurance-maladie

Le **Groupe Mutuel** vous propose **une gamme complète d'assurances** destinées aux particuliers sous sa marque **Santé**.

Il est à même de vous offrir **un vaste choix de couvertures d'assurance** de personnes, que ce soit dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins ou celui des assurances complémentaires.

## ➤ Assurance obligatoire des soins (LAMal)

- Modèle standard
- Modèles alternatifs

## ➤ Assurances complémentaires (LCA)

- Combinées hospitalisation et soins
- Frais d'hospitalisation
- Soins complémentaires
- Indemnités journalières, rentes et capitaux



# L'assurance de base

## ↳ L'assurance obligatoire des soins vous garantit une couverture de base de vos frais de santé.

Elle prend en charge les principaux soins en cas de **maladie, de maternité ou d'accident**. Outre le modèle standard d'assurance de base, **le Groupe Mutuel vous propose des modèles alternatifs d'assurance destinés à vous offrir ce qui se fait de mieux dans le domaine médical** tout en vous permettant de bénéficier de primes particulièrement attractives.

## ↳ Franchises à option

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre prime d'assurance si vous optez pour une des franchises à option suivantes:

**Pour les adultes:**


Fr. 500.-, Fr. 1000.-  
Fr. 1500.-, Fr. 2000.-  
ou Fr. 2500.-

**Pour les enfants:**

Fr. 100.-, Fr. 200.-  
Fr. 300.-, Fr. 400.-  
Fr. 500.- ou Fr. 600.-




## Modèle standard


| Nom du modèle   | Type de modèle                                       | Devoir préalable en cas de problème de santé | Procédure pour consulter un autre médecin | Disponibilité         |
|---|--|--|---|-----------------------|
|  <b>Standard</b> | <b>Traditionnel</b><br><b>Libre choix du médecin</b> | Aucun  | Aucune                                    | Dans tous les cantons |

En cas de problème de santé, vous pouvez choisir librement le médecin que vous souhaitez consulter.

## Modèles alternatifs

| Nom du modèle  | Type de modèle  | Devoir préalable en cas de problème de santé | Procédure pour consulter un autre médecin         | Disponibilité         |
|--|---|--|---|-----------------------|
|  <b>PrimaPharma</b> | <b>Modèle pharmacie</b><br>Pharmacies partenaires:<br>Amavita, Sun Store et Coop Vitality.<br>Pas de MPR* à choisir | Aller à la pharmacie                         | Fournir un bon de délégation signé par un médecin | Dans tous les cantons |


En cas de problème de santé, vous devez vous rendre préalablement dans une pharmacie partenaire et suivre les recommandations émises.

|  |   |                                       |                                       |                       |
|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
|  <b>CallDoc</b> | <b>Télémédecine et téléconsultations</b><br>Partenaire de télémédecine<br>Pas de MPR* à choisir | Appeler le partenaire de télémédecine | Appeler le partenaire de télémédecine | Dans tous les cantons |
|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|

En cas de problème de santé, vous devez contacter préalablement le partenaire de télémédecine et suivre les recommandations émises.

|  |  |                                       |        |                       |
|--|--|---------------------------------------|--------|-----------------------|
|  <b>SanaTel</b> | <b>Télémédecine</b><br>Partenaire de télémédecine<br>Pas de MPR* à choisir | Appeler le partenaire de télémédecine | Aucune | Dans tous les cantons |
|--|--|---------------------------------------|--------|-----------------------|

En cas de problème de santé, vous devez contacter préalablement le partenaire de télémédecine.

|   |   |                                       |   |                       |
|---|---|---------------------------------------|---|-----------------------|
|  <b>PrimaTel</b> | <b>Télémédecine et médecin de famille</b><br>Partenaire de télémédecine<br>MPR* à choisir | Appeler le partenaire de télémédecine | Fournir un bon de délégation signé par un médecin | Dans tous les cantons |
|---|---|---------------------------------------|---|-----------------------|

En cas de problème de santé, vous devez contacter préalablement le partenaire de télémédecine et suivre les recommandations émises.

|  |   |                   |   |                       |
|--|---|-------------------|---|-----------------------|
|  <b>PrimaCare</b> | <b>Médecin de famille</b><br>MPR* à choisir | Consulter le MPR* | Fournir un bon de délégation signé par un médecin | Dans tous les cantons |
|--|---|-------------------|---|-----------------------|

En cas de problème de santé, vous devez consulter préalablement votre MPR\*.

|  |   |                   |   |  |
|--|---|-------------------|---|--|
|  <b>OptiMed</b> | <b>Réseaux de soins</b><br>MPR* à choisir dans la liste du réseau (pas de liste pour les enfants) | Consulter le MPR* | Fournir un bon de délégation signé par un médecin | AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GR, LU, NE, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, VD, VS, ZG, ZH |
|--|---|-------------------|---|--|

En cas de problème de santé, vous devez consulter préalablement votre MPR\*.

Les règles applicables aux modèles alternatifs sont définies dans les conditions particulières, disponibles sur notre site Internet, et prévoient certaines dérogations aux devoirs de la personne assurée (cas d'urgence, etc.).

\*MPR = Médecin de premier recours (médecin de famille)

# Les compléments

» **Le Groupe Mutuel Assurances GMA SA vous propose une gamme complète d'assurances complémentaires dans les domaines des assurances-maladie et accidents, des assurances de capitaux et de rentes ainsi que de l'indemnité journalière.**

» **Combinées hospitalisation et soins**

**Global** vous offre, au sein d'une seule et même couverture, un large éventail de prestations dans le domaine des soins et de l'hospitalisation.

**Global classic** répond parfaitement aux besoins de protection des familles tout en proposant des rabais particulièrement attractifs.

**Global mi-privée et privée** tous les avantages de l'assurance Global auxquels s'ajoute le choix du confort hospitalier, en division mi-privée ou privée.

**Global smart** complète généreusement votre assurance de base, dans le domaine des soins et de l'hospitalisation, à un tarif avantageux.

» **Frais d'hospitalisation**

**Complémentaire d'hospitalisation** vous propose 4 niveaux de prise en charge pour vous permettre un plus grand confort et une couverture plus étendue que l'assurance obligatoire des soins.

**H-Bonus** vous offre, avant chaque hospitalisation, le choix de la division (commune, mi-privée ou privée) et vous fait profiter d'un système de bonus.

**Hôpital senior** vous permet de souscrire, même après l'âge de la retraite, à une assurance complémentaire d'hospitalisation.



## Soins complémentaires

**Bonus** place au premier plan les démarches de prévention pour votre santé. Grâce à son système de bonus, vous pourrez tirer profit de prestations d'assurance de premier ordre à des conditions avantageuses.

**Soins complémentaires** vous évite de devoir assumer directement des frais importants en matière de soins médicaux et pharmaceutiques.

## Soins complémentaires spécifiques

**ActiVita** constitue le complément idéal aux assurances obligatoires en cas d'accident, lors d'une activité professionnelle ou privée.

**Acrobat** l'assurance accident pour enfants, comprend 3 niveaux de couverture qui permettent de faire face aux conséquences financières d'une invalidité ou d'un décès.

**Alternia** une solution pour la prise en charge de vos traitements de médecines douces prodigués par des médecins.

**Dentaire plus** se décline en plusieurs niveaux de couverture et prend en charge des traitements dentaires pouvant engendrer des coûts importants.

**Dentaire plus-Kids** couvre exclusivement les traitements d'orthodontie prodigués aux enfants de 0 à 18 ans.

**Mundo** vous permet de couvrir les conséquences financières d'une maladie ou d'un accident survenant à l'occasion d'un séjour à l'étranger.

**SafetyPro** l'assurance accident idéale pour les travailleurs indépendants et salariés. Elle vous offre une solution optimale pour faire face aux conséquences financières provoquées par un accident, dans le cadre professionnel comme privé.

**Vitalis** propose une couverture de soins en cas de maladie et d'accident spécialement adaptée aux seniors.

## Indemnités journalières, rentes et capitaux

**H-Capital** permet de prévoir le versement d'un capital qui compense certains frais consécutifs à une hospitalisation.

**Indemnité journalière en cas d'hospitalisation** une protection particulièrement recommandée afin de compenser une perte de revenu (ex: frais supplémentaires pour une aide-ménagère).

**Indemnités journalières** une protection particulièrement recommandée pour éviter une lacune de couverture en cas d'incapacité de travail.

**KidsProtect** apporte un soutien financier aux familles d'enfants atteints d'un cancer, dès le début du traitement.

**ProVista & ProVista<sup>light</sup>** vous donne accès à un capital adapté à vos besoins en cas d'invalidité et/ou de décès accidentels.

**SafeCapital** vous permet, pour une prime modique, de bénéficier d'un capital en cas de décès par accident ou à la suite d'une affection soudaine (accident vasculaire cérébral ou infarctus du myocarde, par exemple).

**Sekunda** vous prémunit à moindres coûts contre les frais liés à une incapacité de réaliser vos travaux ménagers en cas d'accident.

**SanaVista** vous permet, pour une prime modique, de bénéficier d'un capital d'appoint en cas de décès ou d'invalidité par suite de maladie.

## Protection juridique

**Legis<sup>sana</sup>** défend vos intérêts en cas de litige médical.

**Le Groupe Mutuel** dispose d'une gamme complète d'assurances de protection juridique pour les particuliers qui vous sont présentées dans notre brochure «Votre spécialiste en matière de sécurité juridique et matérielle»

Santé - Un service de qualité

# Gagnez en sérénité

➤ **Le Groupe Mutuel occupe plus de 2700 collaborateurs dans toute la Suisse afin d'assurer à sa clientèle un service de qualité.**

Nous avons à cœur de vous proposer, en plus de nos différents produits d'assurances, des services exclusifs et performants, **afin de simplifier votre quotidien.**

## ➤ **Votre carte d'assuré**

### **Simple et efficace**

Votre carte d'assuré simplifie la délivrance des médicaments par les pharmaciens équipés d'un lecteur. Grâce à elle, vous disposez également du **numéro de téléphone du secours médical d'urgence, ainsi que du numéro de la centrale d'information de votre caisse-maladie.**

## ➤ **Une seule adresse**

### **Pour le remboursement de vos prestations**

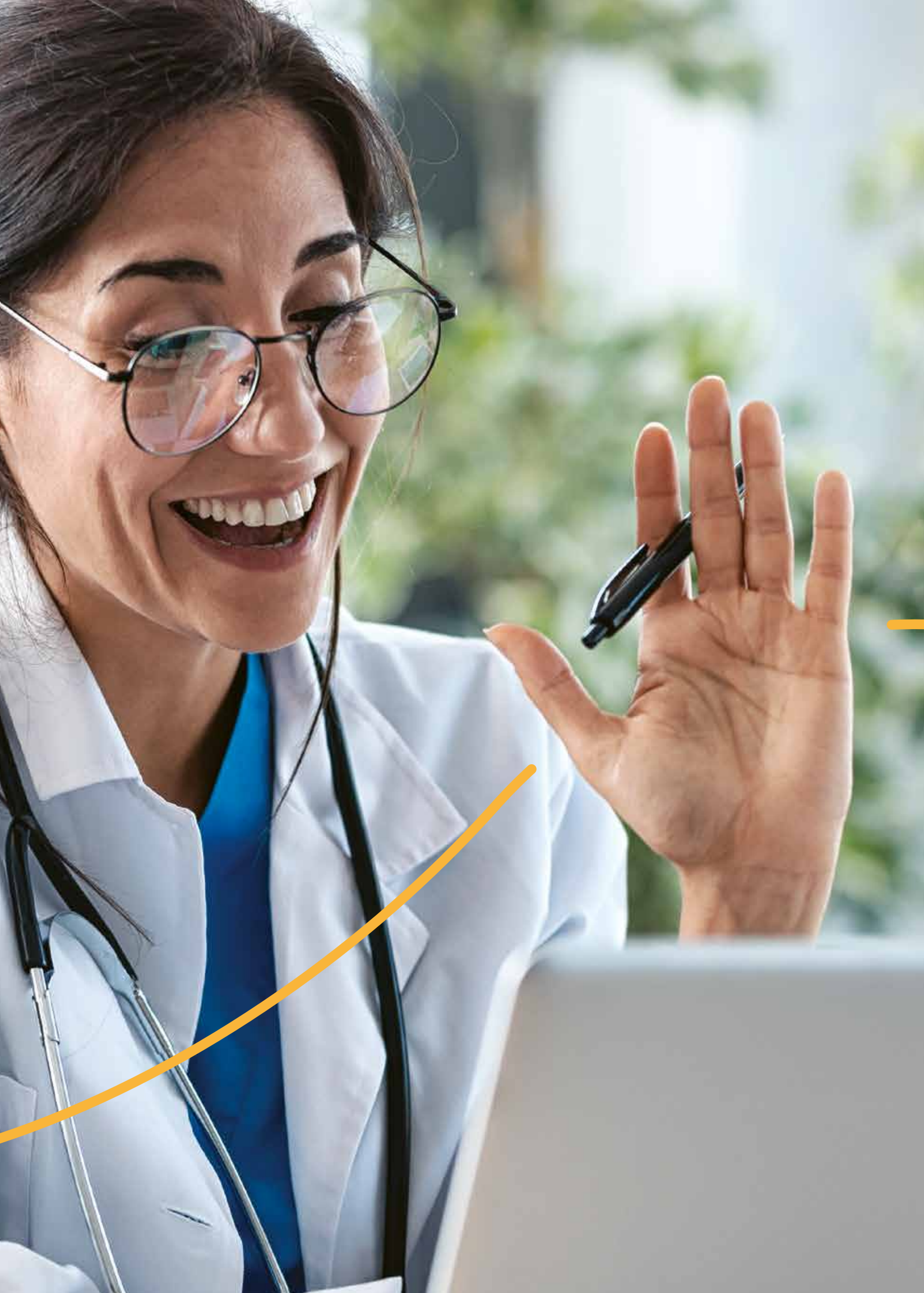
Envoyez électroniquement vos documents tels que factures originales, bons de délégation ou courriers grâce à nos plateformes en ligne **GMnet et GMapp** ou par poste à l'attention de votre caisse-maladie, Rue des Cèdres 5, Case postale, 1919 Martigny en indiquant, si possible, votre numéro d'assuré.

## ➤ **GM Mag**

### **Restez informé**

Notre magazine vous informe et vous conseille sur nos **produits et services, ainsi qu'en matière de santé.**





## ➤ Toujours à votre écoute, près de chez vous

### Un service de proximité

Plus de 2700 collaborateurs se tiennent à votre disposition dans toute la Suisse, vous assurant ainsi un service et une relation de qualité en toutes circonstances.

Près de 200 conseillers en assurance et prévoyance répondent à toutes vos interrogations concernant vos couvertures d'assurance, lors d'entretiens **en agence, par téléphone ou directement chez vous, selon vos préférences.**

Par ailleurs, **110 conseillers clientèle** vous accueillent dans nos quelque **40 agences** réparties dans toute la Suisse afin de répondre à toutes vos questions concernant votre assurance, vos décomptes de prestations, vos primes ou votre contrat. Où que vous soyez en Suisse, soyez sûrs d'être parfaitement conseillés!  
Retrouvez notre réseau d'agences sur [groupemutuel.ch/agences](https://groupemutuel.ch/agences).

## ➤ Groupe Mutuel Assistance

### Numéro d'appel d'urgence 24h sur 24

24h sur 24, 7j/7, au +41 848 808 111, des professionnels vous répondent et vous apportent un soutien ainsi qu'une assistance immédiate et efficace, en cas d'accident en Suisse ou à l'étranger.

Ce service est **entièrement gratuit** et n'est pas lié à la conclusion d'une assurance complémentaire.

## ➤ Plateformes digitales

### Vos assurances à portée de main

Grâce à notre portail client en ligne et son application mobile gratuite, accéder à toutes vos informations de couvertures d'assurance et gérer vos contrats n'ont jamais été si simples et si sécurisés !



## ➤ LeClub

### [groupemutuel.ch/leclub](https://groupemutuel.ch/leclub)

Bénéficiez de nombreux avantages dans les domaines de la santé, des loisirs, du sport ou du bien-être, sur présentation de votre carte d'assuré. Participez également à des concours exclusifs, organisés en collaboration avec nos partenaires.



# Des produits d'assurance à la hauteur de vos exigences

- Le Groupe Mutuel réunit plusieurs sociétés indépendantes, actives dans les domaines de **l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-vie, des assurances de patrimoine et des assurances entreprise** (indemnité journalière, assurance-accidents, prévoyance professionnelle et assurance-maladie complémentaire).

Renseignez-vous sur la large palette de couvertures que nous vous offrons.









## Conseils personnalisés et sans engagement

0848 803 111  
groupemutuel.ch

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch

**Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie  
Fondation Option Libre Passage / Fondation Collective Open Pension

